

MOBILITE EUROPEENNE

Le lycée Jean Monnet organise une mobilité européenne pour ses élèves de terminales en sections professionnelles.

Ce stage concernera 12 élèves et aura lieu à Cork (Irlande) du dimanche 5 mars au samedi au samedi 1^{er} avril 2017.

Le lycée recherche un prestataire pour fournir l'ensemble des demandes suivantes :

1° Hébergement

Le prestataire sera chargé de l'hébergement de tous les élèves en famille d'accueil. Chaque élève devra être le seul francophone dans sa famille d'accueil.

Le prestataire devra fournir à chaque élève et avant son déplacement, un questionnaire détaillé dans lequel devront être indiquées les éventuelles contre indications de chaque élève : alimentaires, allergies, intolérance aux animaux.....

Le prestataire devra veiller à la présence d'au moins un enfant du même sexe et du même âge que chaque élève concerné. Il s'assurera de la moralité et de la probité de chaque famille.

En cas de problème le prestataire devra reloger l'élève dans les mêmes conditions et sans frais supplémentaire pour le lycée et l'élève.

L'hébergement de chaque élève devra être proche du lieu de stage et de cours (au maximum 30 minutes de bus). La fréquence des transports en commun devra être garantie.

L'hébergement se fera en pension complète du 1^{er} au dernier jour. Les repas du midi seront servis sous forme de «packed lunch » lorsque les jeunes seront en stage en entreprise ou en excursions (le week-end) sinon les repas de midi seront pris avec les familles. Le prestataire s'assurera de la qualité et de quantité de ce repas de midi.

Le prestataire indiquera à chaque famille d'accueil que l'élève doit être de retour en famille chaque soir à 18 heures. La famille d'accueil reste responsable de cet élève et devra informer le prestataire ou son correspondant de son comportement général, sur leur retard.

Le prestataire indiquera à chaque famille d'accueil l'heure du couvre feux soit 21 heures pour les élèves mineurs et 22 heures pour les élèves majeurs.

Chaque famille devra disposer d'une connexion WIFI libre d'accès et disponible jusqu'à 22h30.

2° Le soutien linguistique

Le prestataire devra organiser chaque vendredi après-midi de chaque semaine un regroupement des 12 élèves. Ce regroupement devra avoir lieu dans un établissement habilité par un organisme officiel (British Council, Ministère de l'éducation...). Pendant ce regroupement chaque élève devra disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet et devra envoyer par mail à ses professeurs l'avancement de son rapport de stage rédigé en anglais et validé par un professeur de l'école. Le plan du dossier sera communiqué par les enseignants francophones des jeunes à l'école pour que le suivi puisse être efficace.

En option, les élèves pourront présenter l'examen du TOIEC si l'école l'organise et cela sans supplément de coût. L'école devra présenter cette option dès l'arrivée des jeunes et les conseiller sur les achats des livres nécessaires qu'ils devront acquérir avant leur arrivée à Cork pour préparer le TOIEC.

Le prestataire fournira à chaque élève les titres de transport nécessaires pour venir le vendredi après-midi à l'école.

3° Le stage

Le lundi 6 mars au matin, chaque jeune se rendra sur son lieu de stage. Le prestataire aura communiqué aux jeunes et aux professeurs le lieu de stage et le nom du tuteur de chaque jeune au plus tard le vendredi 3 décembre 2016. L'organisation de la mise en contact est laissée à l'appréciation du prestataire.

Les quatre semaines de stage seront effectuées dans des lieux de stage en vente au détail du type «shop» (8 élèves), en réception du type « hotel or office of tourism» (1 élève) et en vente représentation du type « real estate or car shop center » (3 élèves).

Le prestataire devra communiquer la liste complète des lieux de stage retenus aux deux enseignants avant le 3 décembre 2016. En cas de désaccord sur le lieu de stage, le prestataire devra le modifier afin qu'il corresponde aux exigences de la formation.

Le prestataire devra s'assurer de la moralité du lieu de stage : seront proscrits les lieux de vente d'alcool, d'armes, les centres de paris, ...

Le lieu de stage devra se situer à moins de 30 minutes en transport du lieu d'hébergement de chaque élève. Des transports fréquents devront assurer à l'élève des déplacements aisés et un retour avant 18 heures 30. Le prestataire devra fournir à chaque élève les titres de transport nécessaires pour effectuer ses trajets.

Chaque vendredi après-midi, l'horaire sera déterminé par les enseignants, le prestataire et l'école anglaise, les élèves retourneront à l'école (4 heures), pour faire le bilan de leur stage en anglais et préparer leur présentation orale finale du séjour.

4° Excursions

Le prestataire devra proposer 3 excursions aux élèves lors des week-ends des semaines 1, 2 et 3 de leur séjour et devront permettre aux élèves de découvrir d'autres régions de celle de Cork.

5° Hébergement des enseignants français

Le prestataire inclura dans son offre les hébergements en « B&B » des deux enseignants comme suit :

- **3 nuits du dimanche 5 mars au mardi 7 mars 2017 soir inclus.**
- **4 nuits du mardi 28 mars au vendredi 31 mars 2017 inclus.**

Pendant ces 2 périodes, les enseignements visiteront les 12 élèves sur leur lieu de stage. La première période sera utile pour l'installation des jeunes en entreprise. La deuxième période sera consacrée à l'évaluation des stagiaires ces entreprises.

Le prestataire véhiculera les enseignants d'un lieu de stage à un autre s'il est impossible de les rejoindre à pieds.

6° Transferts aéroport / école

Le prestataire sera chargé des transferts aéroport école le jour de l'arrivée (5 mars) et école aéroport le jour du départ (1 avril).

Le prestataire sera chargé des transferts aéroport ↔ école des enseignants les 28 mars et 7 mars.

La proposition devra être transmise avant le 30 septembre 2016 à 18 heures par les moyens suivants :

Mèl : djamel.zeddoun@ac-versailles.fr mèl à envoyer avec AR ou Accusé de lecture

Courrier ou porteur :

Lycée Jean Monnet. Monsieur ZEDDOUN. 1 Place de l'Europe, 78940 La Queue lez Yvelines.

Dans ce dernier cas, il pourra être établi une attestation de dépôt

Le prix de cette prestation devra être indiqué en EUROS. Il sera ferme et définitif. Le prix devra être détaillé pour chacun des six points. Toute offre globalisée ou forfaitaire ne sera pas étudiée.